

au clergé, peu de jeunes gens entrent dans les ordres et embrassent cette haute carrière. D'autres préfèrent le professorat et se rendent en Orient, où ils servent les intérêts helléniques comme maîtres d'école. Ainsi donc, l'école de Rizari n'atteint pas son but pour tous les élèves : c'est véritablement regrettable.

Le Conseil d'administration, pour améliorer cette situation, a fondé une *Caisse du clergé*, afin d'allouer des rétributions régulières aux élèves qui entrent dans les ordres ; le gouvernement et le Saint-Synode sont venus à leur secours. De plus, il est nécessaire que tous les élèves entrent dans les ordres et que le gouvernement prenne des mesures plus actives pour rendre meilleur le sort du personnel ecclésiastique.

Les rapports généraux de 1873 et de 1877, et d'autres renseignements particuliers, nous donnent les indications suivantes sur l'école ecclésiastique de Rizari, pour la période de temps qui sépare l'année 1844 de l'année 1878. Les élèves internes, depuis sa fondation jusqu'à la fin de l'année scolaire 1877-1878, ont été au nombre de 389, et les externes 200 environ. Les élèves internes sont répartis ainsi d'après leur lieu d'origine : 118 de l'Épire, 53 du Péloponèse, 66 de la Grèce continentale, 86 de diverses îles, 35 d'autres provinces asservies, et 1 d'Abyssinie ; de ce nombre, 38 sont devenus prêtres, 26 théologiens, 64 philologues, et les autres ont suivi des professions différentes, la médecine, le barreau, le commerce, etc., etc. De plus, parmi ceux qui ont embrassé la carrière ecclésiastique, 4 sont devenus évêques, et les autres archimandrites, prêtres et diacres. Parmi les théologiens, 7 sont devenus professeurs à l'Université nationale, et les autres aux gymnases. Les 200 externes sortis sont

